

OPAH COPROPRIETES MORLAIX COMMUNAUTE 2014-2019



Conseils techniques et accompagnement global (dont financier) pour les travaux :

Travaux de copropriétés (copropriétés dégradées)

Financements mobilisables pour les propriétaires bailleurs, sous conditions :

Subvention ANAH (logements locatifs vacants ou occupés)

Subvention Morlaix Communauté

Prime "Habiter Mieux" pour la rénovation énergétique

Abattement de 30% à 60% sur vos revenus fonciers (avec loyer fixé par m²)

Prime de 1000 € en cas de location via une Agence Immobilière Sociale

NB : Ces aides concernent des logements dégradés.

Elles sont cumulables avec l'éco-prêt à taux zéro.

Secteur d'opération :

Morlaix

Permanences d'information :

Morlaix (SOLIHA 13 rue de Kerfraval) : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00

Nb : Propriétaires occupants, pensez à vous munir de vos 2 derniers avis d'imposition.

Financements mobilisables pour les propriétaires occupants, sous conditions :

Subvention ANAH

Subvention Morlaix Communauté

Prime « habiter mieux »

Subvention caisses de retraite

Prêt GERONTIX

Financements mobilisables pour les copropriétaires, sous conditions :

Subvention ANAH au syndicat des copropriétaires

Prime « habiter mieux »

Subventions Morlaix Communauté

Contacts :

Aux collectivités et partenaires : Daniel Leal,
daniel.leal@solihafinistere.fr

Au public : **02 98 95 67 37**